

Enseignement supérieur : jusqu'où ira le privé ?

Depuis vingt ans, le privé connaît une croissance spectaculaire, porté par les familles qui acceptent de payer le prix fort dans l'espoir d'une insertion professionnelle rapide

La réussite scolaire est, en France, une affaire privée. Un demi-siècle après les pavés dans la mare lancés par les sociologues Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (*Les Héritiers*, en 1964, et *La Reproduction*, en 1970), la situation n'a, au mieux, guère évolué, au pire, s'est aggravée. Les inégalités de naissance sont multipliées, voire accentuées, par les parcours scolaires et universitaires. Cristallisées dès les années collège, elles culminent dans l'enseignement supérieur où la règle est aussi immuable qu'au tarot : moins l'on dispose d'atouts maîtres – ici sociaux et scolaires – dans son jeu, plus l'effort requis pour gagner la partie est important.

Quel a été l'impact de la spectaculaire croissance du privé depuis vingt ans (+76 %) dans cette privatisation de la réussite scolaire ? Le premier est d'avoir créé une voie intermédiaire entre filières sélectives (prépas, BTS, DUT, etc.) et non sélectives (licence universitaire)

pour les familles pouvant assumer des frais de scolarité en moyenne de 8 000 à 10 000 euros annuels. Deuxième effet : une contribution à l'accroissement de la pression scolaire avec la multiplication de prépas en tout genre. Dans un système méritocratique régi par la règle du concours, il est tentant d'aller chercher le point qui fera la différence auprès de prépas privées entraînant les jeunes là où la pression est la plus intense – médecine, droit, Sciences Po, arts, etc. L'offre, en la matière, a explosé.

Ces deux phénomènes, qui contribuent à renforcer le poids du financement dans les études, coexistent avec des effets plus favorables. Ainsi, contrairement à une idée répandue, les clients de l'enseignement supérieur privé ne se recrutent pas exclusivement parmi les classes les plus aisées : 22,7 % des étudiants y sont boursiers (40 % dans le public). Les élèves payent leurs études grâce à des jobs d'appoint, des prêts, les dispo-

sitifs sociaux créés par les écoles ou, formule encore plus économique, en optant pour l'apprentissage.

Le privé a plus de facilités que le service public à s'adapter à la demande du monde économique. Sans lui, des secteurs aussi dynamiques que le luxe, le sport, l'animation, la mode, le jeu vidéo et le numérique seraient en peine de trouver toutes les compétences dont ils ont besoin. Il s'est aussi ajusté aux évolutions des jeunes en soignant sa pédagogie et en quêteant, de plus en plus, l'aval de l'Etat, quitte à banaliser son offre. Enfin, de manière plus structurelle, les écoles de management, d'ingénieurs ou de design ont souvent été motrices dans la constitution de ces écosystèmes agrégeant universités, institutions de recherche et entreprises – il en existe dans toutes les régions, et on les dit essentielles dans la course à l'innovation et au rayonnement international de notre enseignement supérieur. ■

EMMANUEL DAVIDENKOFF ET JESSICA GOURDON

L'enseignement supérieur privé gagne du terrain

Le nombre de cursus privés ne cesse de croître depuis le milieu des années 1990. Sans que l'Etat ait trouvé une manière fiable de garantir leur qualité

Rose Vaillant ne connaissait pas l'Université catholique de Paris avant qu'un de ses enseignants ne lui en parle, en terminale. « Je n'étais pas du tout dans cette ambiance-là, j'ai fait toute ma scolarité dans le public », confie l'étudiante parisienne de 19 ans. Sa visite du campus de la « Catho » et la possibilité de faire une prépa intégrée pour entrer dans un Institut d'études politiques achèvent de la convaincre. Sur Parcoursup, elle demande une double licence en histoire et sciences politiques. Fait chou blanc à la Sorbonne, malgré ses bons résultats scolaires, mais reçoit une réponse positive de l'Institut catholique. Six mois plus tard, elle se dit ravie, souhaite rester à la « Catho » pendant toute sa licence, et verra en master si elle retourne dans le public... ou pas.

Ces allers-retours entre public et privé sont désormais fréquents. Universités catholiques, écoles sous tutelle des

chambres de commerce, écoles privées sous statut associatif ou dépendant de sociétés à but lucratif... Un étudiant sur cinq est inscrit dans l'enseignement supérieur privé, soit 520 200 étudiants en 2017, selon les derniers chiffres ministériels. Depuis 1998, les effectifs du privé ont augmenté de 76 %, soit 191 000 étudiants supplémentaires ; dans le même temps, le public a connu une croissance de 6 %. Si bien que la part de l'enseignement supérieur privé atteint 19 %. Et ce sur tout le territoire. Dans les académies de Bordeaux, Lille, Lyon, Nantes, Nice, Paris ou Versailles, le privé rassemble même de 20 % à 30 % des étudiants.

« Faire face à la demande »

Cette croissance n'est pas cantonnée à la France. L'enseignement supérieur privé accueille un étudiant sur trois au niveau mondial, selon un rapport de l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche de 2015. La raison en est simple : « L'im-

possibilité matérielle pour les gouvernements de faire face à l'accroissement massif de la demande d'enseignement supérieur par un effort public supplémentaire », constatent les inspecteurs. Gilles Roussel, président de la Conférence des présidents d'université, ne dit pas autre chose : « Malheureusement, l'université française, avec son 1,6 million d'étudiants, ne bénéficie pas des moyens qui lui permettraient d'accueillir encore plus de monde. » Alors, c'est le privé qui s'en charge.

Si le droit et les études de médecine sont la chasse gardée des universités, les écoles privées se sont taillé une place grandissante dans la plupart des autres domaines. Elles regroupent 39 % des élèves ingénieurs, 33 % des effectifs de BTS, 16 % des classes préparatoires... Les écoles de commerce privées rassemblent 175 000 étudiants, selon les derniers chiffres du ministère – quand les universités forment 50 000 étudiants dans ces disciplines. Les institutions

privées sont aussi très présentes dans les formations d'art et de design, et dans de nouveaux champs, comme les jeux vidéo ou le numérique.

Dans tous les cas, ces cursus revendiquent « agilité », petits formats et réponse aux besoins des entreprises. « *Les institutions privées se sont développées avec des effectifs réduits par formation, et une facilité à coller au marché de l'emploi* », note Catherine Lespine, PDG du groupe d'écoles privées Inseec U. Arnaud Parienty, auteur du livre *School Business. Comment l'argent dynamise le système éducatif* (La Découverte, 2015), analyse :

« *Les écoles privées peuvent répondre plus rapidement à la demande des employeurs car elles ne sont pas contraintes par des cadrages nationaux, mais elles savent aussi s'adapter plus rapidement au goût des jeunes. Il en va ainsi du développement des soft skills [qualités humaines], qui plaisent à la fois aux étudiants et aux recruteurs.* »

Séduire les étudiants : là aussi, les écoles privées se distinguent, grâce à des dispositifs pédagogiques ludiques et collaboratifs, des locaux attractifs, des discours intégrant les dernières technologies... Bref, un marketing redoutable.

C'est ainsi qu'Alexis Desbois, 20 ans, originaire du Mans, a fait le choix, il y a trois ans, d'entrer à Strate Ecole de design, une école privée francilienne. « *J'étais allé aux journées portes ouvertes d'écoles publiques, comme l'ENSCI-Les Ateliers, et d'écoles privées, comme Strate, Rubika... Outre la question de la forte*

sélection des écoles publiques, qui sont presque inaccessibles, les formations privées semblaient davantage correspondre au métier que j'avais envie de faire, à savoir le design de produit. » Un choix dont le coût se situe entre 8 000 euros et 10 000 euros l'année, et qui n'est pas sans conséquences. « *Mes parents avaient mis de l'argent de côté pour payer mes études. Je peux aussi bénéficier d'une bourse Crous d'environ 1 000 euros. Je travaille l'été, je fais du baby-sitting... Mais le niveau de vie de toute la famille a vraiment changé* », fait valoir l'étudiant en design.

Un fort « consentement à payer »

Orlane François, présidente de la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE), craint que cette montée en puissance des écoles privées « *renforce la distance entre les étudiants qui peuvent payer et les autres* ». Mais l'essor du privé est aussi porté par des familles aux moyens limités. « *Entre la popularité croissante de l'enseignement privé dans le secondaire et la crainte du chômage, le consentement des familles à payer est plus fort qu'auparavant, et pas seulement dans les classes supérieures* », observe Arnaud Parienty.

Marius Dubosc, 19 ans, étudiant en première année à l'Epita, une école d'informatique à Villejuif (Val-de-Marne), a contracté un prêt pour financer ses frais de scolarité – « *avec beaucoup de facilité* », reconnaît-il : « *Ce n'est pas très encourageant, de commencer ses études avec des dettes, mais quand je vois les salaires à la sortie ou les stages rémunérés, je relativise.* » Les écoles insistent sur ce retour sur investissement lors des journées portes ouvertes ou des salons d'orientation. De quoi convaincre des familles de mettre la main au portefeuille : une évolution des mentalités que remarque Arnaud Parienty.

Si l'enseignement supérieur privé monte en puissance, c'est aussi qu'il peut compter sur de nombreuses aides publiques. Ces établissements « *se construisent sur des modèles de financement reposant à la fois sur les contributions des étudiants et de leur famille, sur leur endettement auprès des banques, mais aussi sur des fonds relevant traditionnellement des services de l'Etat, des collectivités locales, de la Sécurité sociale et de la formation continue* », analyse le sociologue Aurélien Casta. Ainsi, les étudiants de ces formations, à partir du moment où elles sont visées par l'Etat, peuvent toucher des aides au logement, voire des

bourses du Crous. Un grand nombre d'établissements développent également les contrats de professionnalisation ou d'apprentissage, qui permettent aux jeunes de ne pas payer de frais de scolarité et d'être rémunérés pendant leurs études.

Les collectivités locales sont également

prêtes à aider les établissements privés à s'installer pour développer l'attractivité de leur territoire. Quand il a voulu ouvrir de nouveaux campus pour donner à l'EPF, une école d'ingénieurs privée, une « *amplitude nationale* », Jean-Michel Nicolle, son directeur général, est ainsi allé frapper à leur porte. A Troyes (Aube), métropole, département et région ont financé la construction du bâtiment pour 9 millions d'euros et accordent maintenant quelques subventions pour de l'investissement matériel. L'EPF procède de la même manière pour son campus de Montpellier (Hérault) et sa chaîne implantation dans l'Ouest.

L'Etat subventionne aussi les écoles privées avec lesquelles il a contractualisé, dans le cadre du label EESPIG (établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général). Une soixantaine d'établissements l'ont obtenu depuis sa création en 2013. Même si Philippe Choquet, directeur de l'école d'ingénieurs UniLa-Salle et de la fédération d'écoles privées associatives Fesic, regrette que ces financements publics n'aient pas suivi l'augmentation des effectifs : « *Nous recevons aujourd'hui 700 euros par élève, là où 1200 euros nous étaient attribués auparavant. Cette subvention fait pourtant partie de la reconnaissance de notre mission de service public et nous distingue des groupes lucratifs.* »

Label EESPIG, « reconnaissance par l'Etat », diplôme « visé », inscription au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), grade de master, école à but lucratif ou non... L'arsenal de labels de l'Etat et des appellations a de quoi perdre les familles en quête d'assurance sur la qualité des formations dans lesquelles inscrire leur enfant. Ils sont pourtant essentiels, alors que le public des écoles privées est de plus en plus varié, et pas toujours à même de déconstruire les discours commerciaux des établissements.

Cet imbroglio des appellations permet à certains cursus de jouer sur les mots, comme le constate encore Isabelle Rousset, inspectrice de l'enseignement supérieur : « *Les différentes orthographes du mot "master", des expressions comme "reconnu au niveau académique" ou "for-*

**Si le droit et les études de médecine
sont la chasse gardée des
universités, les écoles privées
regroupent 39 % des élèves
ingénieurs, 33 % des effectifs de BTS,
16 % des classes préparatoires**

mation organisée en crédits européens" peuvent prêter à confusion. L'Etat a un effort de pédagogie à faire pour que les familles sachent ce qu'elles achètent.»

La bataille des labels

Pour se distinguer sur un marché de plus en plus concurrentiel, les grandes écoles privées se battent pour obtenir ces labels, voire le droit de délivrer des diplômes nationaux, comme le font les universités. En 2015, la Conférence des grandes écoles (CGE), qui regroupe 215 établissements dont 40 % sont privés, a saisi le Conseil d'Etat pour pouvoir délivrer le «diplôme national de master» (actuellement, les écoles privées délivrent des diplômes de grade master). Un recours rejeté en 2017, mais la CGE compte revenir à la charge. «Il faut don-

ner aux établissements la capacité de délivrer des diplômes en fonction de leur qualité, et non de leur statut public ou privé», défend Anne-Lucie Wack, la présidente de l'organisation.

La bataille se déplace désormais sur le terrain des bachelors, ces premiers cycles en trois ans pour lesquels les écoles veulent pouvoir demander un «grade licence», «de la même façon que le "grade master" est conféré à nos diplômés d'ingénieur, de management, d'architecte ou autres spécialités», souligne Anne-Lucie Wack. «Le "grade licence" permettrait d'apporter une garantie aux étudiants dans un marché qui ne connaît aucune régulation», abonde l'inspectrice Isabelle Roussel. La Conférence des présidents d'université, par la voix de son président, Gilles Roussel, est plus réticente: «Commençons par faire la différence au sein

des bachelors avant de leur attribuer une prérogative supplémentaire.»

Ces questions de labellisation n'empêcheront pas l'enseignement supérieur privé, et notamment les groupes à but lucratif, de poursuivre leur croissance dans les prochaines années. L'argent ne manque pas. Bernard Belletante, vice-président du conseil de surveillance de l'EM Lyon, une école consulaire (qui dépend de la chambre de commerce et d'industrie) qui est devenue une société anonyme fin 2018, est bien placé pour le savoir. Il travaille à lever des fonds auprès d'investisseurs: «Des capitaux sont disponibles pour l'enseignement supérieur, et les investissements nécessaires, notamment avec l'essor du numérique, sont colossaux.» Bienvenue sur le marché mondial de l'éducation. ■

SYLVIE LECHERBONNIER

Urgent : recherche ingénieurs

Face aux besoins des entreprises, les établissements ont fortement augmenté leurs effectifs. Une aubaine pour les écoles privées, qui ont plus de souplesse pour répondre à la demande

Les directeurs des écoles d'ingénieurs français ne sont pas des Cassandre. Pourtant, depuis près d'une décennie, ils ont signalé, rappelé, puis alerté sur le déficit chronique d'ingénieurs dont souffre l'économie française. La fédération des syndicats spécialisés dans les professions de l'ingénierie (Syntec) et l'Union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM) estime que l'économie française a besoin de 50 000 nouveaux ingénieurs diplômés par an. Or, les écoles françaises en forment 33 000, selon la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI).

«Chaque année qui passe, le trou se creuse», constate Jacques Fayolle, président de la CDEFI et directeur de Télécom Saint-Etienne. Pourtant, les écoles poussent les murs: entre 2009 et 2016, l'ensemble des établissements ont lancé leurs machines à former à plein régime pour obtenir une hausse globale de 18,6 % des diplômés. Mais ce sont les écoles privées qui ont le plus vite répondu à la demande avec une hausse de 31,1 % sur la même période.

Cette boulimie de nouveaux ingénieurs est corrélée aux multiples mutations liées au numérique. «La transformation numérique apporte un énorme bouleversement, analyse Christophe Baujault, directeur de l'école d'ingénieurs ECE Paris. Il faut appréhender, dans la majorité des secteurs industriels traditionnels, une rupture technologique ainsi qu'un changement radical de modèle économique.» Le domaine automobile, où

la France conserve plusieurs de ses fleurons, en est un exemple.

Alors que les constructeurs vendent, depuis un siècle, des véhicules individuels dotés d'un moteur à explosion, la route intelligente de demain pourrait n'être fréquentée que par des véhicules électriques et partagés. Les voitures? Plutôt des «*smartphones sur roues qui vous déplacent d'un point A à un point B en proposant des services embarqués*», résume M. Baujault. Une

révolution à mettre en marche, pour laquelle les industriels ont besoin, à très haute dose, d'experts en énergie, intelligence artificielle, développement informatique, cybersécurité...

Et ce, dans un marché mondialisé sur lequel les ingénieurs «fabriqués en France» s'exportent bien. Selon l'enquête annuelle de la société des Ingénieurs et scientifiques de France, en 2018, 133 000 jeunes ingénieurs français travaillaient à l'étranger, et près de 18 % des moins de 30 ans font le choix de l'expatriation dans les premières années qui suivent leur sortie d'école. L'urgence à former s'aiguise encore.

Pour cela, la France s'appuie sur trois types d'écoles: 112 établissements qui dépendent du ministère de l'enseignement supérieur, qui fournissent près de 19 000 diplômés par an, 35 établissements qui sont sous la tutelle d'un autre ministère, comme celui des armées, et, enfin, 54 privés.

En 2016, les établissements privés ont diplômé 9 092 étudiants, soit 2 156 de plus qu'en 2009: la plus grosse progression. «Nous avons, entre 2012 et

2017, fait progresser notre offre de formation de 65 %», s'enorgueillit Jean-Louis Allard, directeur de l'école d'ingénieurs du CESI, privée. La raison est simple: ces écoles, dont le modèle économique dépend essentiellement des frais de scolarité payés par les familles, peuvent augmenter la voilure bien plus facilement que les écoles publiques, financées par l'Etat. Et comme la demande suit...

«Nous sommes maîtres de notre modèle économique, dit Jean-Louis Allard pour expliquer cette réactivité. Notre processus de décision est rapide et nous ne sommes pas contraints par un financement public incertain.» Cette école, dont les frais de scolarité s'élèvent à 7 500 euros par an, adapte la taille de ses promotions au nombre de candidats qualifiés. Elle peut aussi proposer des salaires attractifs aux enseignants. La Commission des titres d'ingénieur, qui veille à la qualité de la formation, demande «un enseignant pour dix à quinze élèves», précise Jean-Louis Allard.

S'adapter à la croissance

«Lorsque nous sommes dans une dynamique de croissance, nous pouvons nous adapter, et recruter des enseignants au prix du marché. Ce qui est plus compliqué dans un établissement public, où le niveau de rémunération des intervenants est fixé par le ministère», explique Jean-Michel Nicolle, président de l'Union des grandes écoles indépendantes et directeur d'EPF Ecole d'ingénieur-e-s.

Les écoles publiques, elles aussi,

demandent aux familles de mettre davantage la main au portefeuille, sachant qu'elles pratiquent des tarifs

bien inférieurs à ceux de leurs consœurs privées – ainsi, dans les six écoles INSA, les élèves paient 601 euros par an. Cette option a déjà été prise depuis cinq ans par quelques écoles publiques, comme l'École nationale supérieure de techniques avancées (Ensta), sous tutelle du ministère de la défense, ou l'Institut Mines-Télécom (IMT), rattaché au ministère de l'industrie. Une année de scolarité à l'IMT Mines Albi est facturée désormais 2150 euros à l'étudiant – sachant que le coût annuel estimé d'un élève ingénieur est supérieur à 10 000 euros. «*En France, on aime cacher le coût de tout et on perd la mesure de ce que l'Etat investit, regrette Narendra Jussien, directeur de l'établissement. En réalité, 2150 euros, c'est peu par rapport à l'investissement réel porté sur chaque étudiant et ce que chacun d'eux pourra en tirer tout au long de sa carrière.*»

Elargir à d'autres établissements publics une hausse des frais? «*La question est compliquée. Il ne faut pas que les grandes écoles perdent leur ouverture sociale et leur qualité de recrutement*», souligne Claude Maranges, directeur pédagogique du groupe INSA. «*Aucune école publique ne veut aller vers un système où les droits d'inscription sont la première ressource financière qui fait tourner la boutique*», convient Jacques Fayolle, de la CDEFI. Tout est donc une affaire d'équilibre.

Le second levier qui permet de former plus d'ingénieurs sans avoir à attendre davantage d'investissements de l'Etat, c'est l'apprentissage. Depuis 2006, le nombre de jeunes formés par cette voie ne cesse d'augmenter pour parvenir à 15,5 % d'élèves ingénieurs en 2017, selon la CDEFI, dans des établissements privés aussi bien que publics. Les frais de scolarité sont alors payés par l'employeur.

Un véritable instrument d'ouverture sociale, notamment pour les écoles privées aux frais de scolarité élevés – mais pas uniquement. «*Cela permet de modifier le spectre des diplômés et d'intégrer dans un cursus d'ingénieur des élèves en provenance d'IUT ou de BTS. Pour augmenter le flux d'étudiants, c'est une partie de la solution*», observe Claude Maranges.

Enfin, la réforme du baccalauréat pourrait permettre, à partir de 2021, d'attirer plus de jeunes vers les métiers de l'ingénierie. Alors que le bac scientifique est très souvent la première étape vers le titre d'ingénieur, la disparition prochaine de cette filière est, pour les écoles d'ingénieurs et les classes préparatoires, l'occasion de créer de «*nouveaux dispositifs pédagogiques et d'attirer plus de profils différents, notamment féminins*», projette Jacques Fayolle. Aujourd'hui, la part de femmes dans ces écoles plafonne à 27 %. ■

ÉRIC NUNÈS

Entre 2009 et 2016, les établissements ont obtenu une hausse de 18,6 % des diplômés. Les écoles privées ont plus vite répondu à la demande, avec une hausse de 31,1 % sur la même période

Futurs diplômés, déjà endettés

S'il permet de concrétiser son projet personnel et de s'émanciper, le prêt étudiant est souvent vécu comme un fardeau

Je ne suis pas encore sorti de l'école, et c'est déjà un poids.» Quand Antoine intègre la Montpellier Business School, où les frais de scolarité s'élèvent à plus de 10 000 euros par an, il n'entend pas laisser ses parents «assumer son choix» et payer le prix fort. Antoine décide donc d'emprunter 30 000 euros. Mais, à 23 ans, et comme de nombreux étudiants qui ont répondu à l'appel à témoignages lancé par *Le Monde*, la question du remboursement lui «pèse au quotidien».

La situation de la dette étudiante en France n'est pas celle des Etats-Unis, où son montant total a atteint 1 500 milliards de dollars en 2018. Loin d'être la norme, l'endettement étudiant concerne malgré tout des dizaines de milliers de jeunes Français. Ils sont 11 % en école de commerce (dont les frais de scolarité ont augmenté de 64 % entre 2009 et 2018), 6 % en école d'ingénieurs et 4,5 % à l'université à avoir contracté un prêt pour financer leurs études, selon une enquête de 2016 de l'Observatoire de la vie étudiante.

«Aujourd'hui, lorsque l'étudiant emprunte, il le fait à un taux inférieur à l'inflation, ce qui veut dire qu'il sera gagnant au bout du compte», souligne l'économiste Stéphane Gregoir, doyen de la Toulouse School of Economics. Cependant, pour être serein, le jeune doit pouvoir avoir confiance en lui et en sa capacité à aboutir dans son projet professionnel. Les étudiants qui sont indécis sont dans une situation de fragilité.»

«Inhabituel et contraignant»

Même dans les cas de projets professionnels très définis, cet engagement est rarement perçu comme anodin. «Au moment de la crise des subprimes de 2008,

j'avais 12 ans, raconte Antoine, et je voyais à la télévision des familles américaines tout perdre à cause de leurs dettes. La notion de crédit y est encore fortement associée pour ma génération.» Ce Valençois affirme qu'il ne sera «pas tranquille» tant qu'il n'aura pas remboursé son prêt: «L'emprunt étudiant a un côté inhabituel et un peu contraignant. Un prêt pour acheter une maison ou une voiture me semblerait plus normal et moins pesant.»

«On trouve un aspect idéologique derrière cette manière de considérer le prêt étudiant: beaucoup de Français pensent que c'est

à la collectivité de payer leurs études», observe Stéphane Gregoir, qui a travaillé plusieurs années à l'Edhec, une grande école de commerce privée. Il rappelle pourtant la grande hétérogénéité du système d'enseignement supérieur français, entre écoles d'ingénieurs, écoles privées et universités. «Malgré cela, en France, le système considéré comme le système de base, c'est celui de l'université – où c'est à l'Etat de tout payer.» Si bien que peu de véritables filets de sécurité sont aménagés pour les étudiants qui sont de facto amenés à emprunter. «Dans le système australien, au contraire, les étudiants s'endettent auprès de l'Etat, mais avec une assurance: ils ne rembourseront qu'à condition d'avoir atteint un seuil de revenus», relève Stéphane Gregoir. Ils ne seront pas étranglés par leur dette – comme cela se passe notamment aux Etats-Unis – s'ils font face à un accident de la vie ou à un marché du travail difficile en sortie d'études.» Dépourvus de protections semblables, beaucoup d'étudiants français vivent avec inquiétude la perspective du remboursement.

Faire un emprunt pour financer ses études est donc loin d'être

neutre. Le poids de la dette commence à se faire sentir avant même la fin du cursus: décalage

« Mes amis se lancent dans des achats immobiliers, et moi, je rembourse encore mes études. La pression sociale n'est pas facile »

Clémence, 27 ans

par rapport aux camarades qui peuvent se permettre de dépenser davantage, stress pour l'après, prise d'un job étudiant pour commencer à rembourser...

Mais c'est au moment de l'entrée dans la vie active que la réalité des remboursements en fait tomber certains de haut. Endetté sur neuf ans pour payer son école d'ingénieurs et sa vie étudiante, Alban, jeune diplômé de 23 ans, considère que son prêt l'«empêche de vivre pleinement» son quotidien. «Je dois économiser pour le rembourser, quand d'autres collègues partent en vacances ou améliorent leur confort de vie.»

Même sentiment pour Clémence, Parisienne de 27 ans, qui a emprunté 40 000 euros pour payer une école de commerce postbac à Nancy. Aujourd'hui, elle travaille dans les services financiers d'une entreprise d'Anancy, et doit extraire 630 euros de son salaire pour rembourser ses études, chaque mois jusqu'à ses 30 ans. «Tous mes amis se lancent dans des achats immobiliers, et moi, j'en suis encore à rembourser mes études. La pression sociale n'est pas facile», confie-t-elle.

Le prix à payer

Est-ce le prix à payer pour at-

teindre son objectif professionnel, faute de soutien familial ou par volonté de s'émanciper de la tutelle parentale? Certains étudiants en sont persuadés. *«J'ai emprunté 60 000 euros pour payer mes études à HEC. Cela me permet d'envisager mes études en toute tranquillité, relate Pierre (le prénom a été modifié), 21 ans. Même si je sais que les prélèvements seront lourds au début de ma carrière, le salaire moyen à la sortie me rend serein.»*

Pour Anika (le prénom a été modifié), 27 ans, les prêts – d'un montant total de 30 000 euros – qu'elle a contractés grâce à la garantie de sa mutuelle étudiante ont constitué une véritable chance. Elle a grandi à la Grande Borne, à Grigny (Essonne) – ses parents sont arrivés d'Inde quand elle avait 3 ans. *«J'ai eu la chance de tomber sur des professeurs de ZEP [zone d'éducation prioritaire] qui ont eu confiance en moi.»* Ils la guident vers une classe préparatoire, et elle décroche une place à l'école de commerce ISC Paris, un environnement qu'elle pensait *«réservé aux élites»*. *«Ce prêt m'a permis de sortir de ma cité, de m'ouvrir au monde et de trouver une bonne situation»*, estime Anika, qui s'occupe aujourd'hui de la logistique d'une entreprise de jardinerie. *«C'est un fardeau de commencer ma vie professionnelle avec des prêts, mais je ne regrette rien.»*

D'autres jeunes diplômés reconnaissent que le poids de leur dette a joué sur leur orientation, et les a incités à choisir une voie professionnelle spécifique, plus rémunératrice. Quitte à ce qu'elle ne leur corresponde pas tout à fait. *«Pour des raisons éthiques, et notamment des questions écologiques qui me tiennent à cœur, j'ai une aversion pour les grandes entreprises. Je m'épanouirais bien plus dans des SCOP [sociétés coopératives et participatives], par*

exemple, explique Antoine, l'étudiant en école de commerce à Montpellier. Mais ce sont les grands groupes qui embauchent et offrent les meilleurs salaires, donc je vais sûrement devoir faire une croix sur mes principes pour rembourser mon prêt.»

C'est surtout quand l'insertion professionnelle s'avère difficile que le prêt étudiant devient un boulet. A 35 ans, après plusieurs

**« Même si je sais
que les
prélèvements
seront lourds
au début de ma
carrière, le salaire
moyen à la sortie
me rend serein »**

Pierre, 21 ans

expériences professionnelles infructueuses, Olivier est sans emploi. Sur son prêt de 30 000 euros, contracté pour financer sa scolarité en école de commerce, il lui en reste 7 000 à rembourser – des mensualités de 400 euros, qu'il doit assumer malgré des périodes de précarité. *«Quand on entre en école de commerce, on nous dit qu'on va être les leaders de demain, et qu'on gagnera tous beaucoup d'argent. Cela ne s'est pas passé comme ça pour moi. Je ressens un fort sentiment de déclassement et de gâchis»*, confie-t-il.

C'est aussi le cas d'Adélaïde qui, sans soutien familial pour poursuivre ses études en DUT métiers du livre à Lille, a emprunté 6 000 euros. Sans emploi à la sortie, elle a beaucoup de peine à rembourser son crédit étudiant. *«Je regrette d'avoir pris ce prêt, je n'en avais pas pris la mesure...»*, affirme la jeune femme de 27 ans. Les étudiants déplorent parfois de n'avoir pas été plus informés des risques, des répercussions sur les premières années de la vie active et de la nécessité de gérer son budget différemment...

«A 18 ans, j'avais du mal à réaliser l'importance d'emprunter 40 000 euros, se souvient encore Clémence, l'ancienne étudiante en école de commerce. J'étais naïve et j'aurais aimé qu'on m'avertisse des conséquences du remboursement», commente la jeune femme, qui a choisi de quitter Paris pour Annecy, afin de *«dépenser moins au quotidien»*. Et de rembourser plus facilement son emprunt. ■

ALICE RAYBAUD

« En école de commerce, les boursiers ont un sentiment d'illégitimité à évoquer leurs problèmes financiers »

ENTRETIEN Les jeunes issus de milieux modestes font des choix d'orientation spécifiques, observe le sociologue Arnaud Pierrel

Les écoles de commerce, où les frais de scolarité avoisinent 10 000 euros par an, accueillent des publics majoritairement favorisés. Les étudiants boursiers – 14 % des effectifs de ces établissements, selon le ministère – se retrouvent souvent dans une position ambiguë. Arnaud Pierrel, sociologue, doctorant à l'université de Poitiers, consacre ses recherches à ces « transfuges » de classe.

« Je venais de passer vingt ans de ma vie à faire tout ce qu'il faut, classes prépa et admis parmi les trois [grandes écoles] parisiennes, t'arrives à la banque, on te rappelle, boum, que ton père n'a pas gagné sa vie comme il faut pour que tu aies le droit d'[avoir un prêt] et d'aller à l'école. » Comment analysez-vous le témoignage de cet étudiant que vous citez dans vos travaux sur les boursiers en écoles de commerce ?

On a tendance à évaluer l'ouverture des grandes écoles de commerce à l'aune des origines sociales des admis aux concours ou des diplômés dont sont titulaires leurs parents. Mais on oublie le volet économique : celui des frais d'inscription.

En prépa, la plupart des étudiants n'ont pas de notion du financement de leurs études et ne connaissent pas exactement le montant des frais de scolarité auxquels ils devront faire face. On leur dit : « Ce ne sera pas un problème parce que vous aurez accès à un prêt bancaire. » C'est en partie vrai. Car contracter un prêt nécessite de pouvoir trouver un garant dans son entourage, ce qui n'est pas toujours possible... L'une des étudiantes que j'ai rencontrée m'avait dit : « C'est ma tante qui est garante, enfin de ce que j'ai compris, parce que ma mère est assez mystérieuse sur ça. Elle vit très mal le fait de ne pas pouvoir m'aider financièrement, donc du coup, elle ne m'en parle pas trop. »

Dans son Livre blanc sur l'ouverture sociale, la Conférence des grandes écoles estime qu'il n'y a « pas ou plus » de problème d'or-

dre matériel et que « chaque étudiant qui intègre ces écoles trouve une solution ». Peut-être, mais ces solutions peuvent être source de tensions familiales, engendrer un sentiment d'humiliation (comme dans les cas de refus de prêt), ou être très fortement subies. Par ceux, notamment, qui n'ont d'autre choix que de poursuivre leur cursus en apprentissage, afin que leurs frais de scolarité soient pris en charge par leur employeur.

Les frais de scolarité dans les écoles de commerce ont beaucoup augmenté. Quel a été l'impact de cette évolution ?

Ils ont en effet connu une hausse constante depuis 1980. Aujourd'hui, la moitié des forma-

tions ont des frais de scolarité supérieurs à 35 000 euros [pour l'ensemble du cursus en trois ans]. Les écoles se sont lancées dans une course à l'accréditation, elles ont cherché à se constituer un corps professoral prestigieux, très bien rémunéré, publiant dans des revues scientifiques, ce qui leur permet de briller dans les classements internationaux et donc d'être attractives. Certaines octroient des primes – supérieures à 10 000 euros, selon la Cour des comptes – à ceux qui publient dans les revues de gestion les mieux classées.

On touche là aux limites du modèle de développement de ces établissements privés, qui sont sur la corde raide. D'un côté, les accréditations privées et la reconnaissance publique de leur diplôme comme « grade master » sont des conditions nécessaires pour remplir leurs salles de cours – comme le montrent, a contrario, les cas récents de chutes drastiques d'effectifs dans les écoles s'étant vu retirer ce « grade master » – ; de l'autre, cette mécanique contribue à faire exploser les frais de scolarité, qui deviennent une véritable barrière pour les étudiants aux petits moyens financiers.

Une fois que ces étudiants ont intégré ces écoles de commerce, la question de l'argent et de l'emprunt est-elle un facteur discriminant ?

Evoquer ses difficultés financières ne constitue pas un sujet de discussion pour les étudiants boursiers ou d'origine modeste, et n'est avouable qu'auprès de ceux qui connaissent une situation similaire. Pour expliquer cette illégitimité à évoquer ces problèmes, une étudiante me disait : « C'est plus logique quand on est en école de commerce d'être un "fils de" et, du coup, de ne pas avoir à payer. » Les étudiants que j'ai interviewés ont conscience de leur position de porte-à-faux social au sein de ces groupes majoritairement issus des classes supérieures.

J'ai observé aussi une sorte d'ascétisme dans leur gestion financière. Pour certains, cela passe par le fait de ne pas participer aux soirées du BDE [bureau des élèves], au gala de l'école, au week-end au ski. Ils ont un rapport soucieux à l'argent qui tranche avec celui d'insouciance voire d'ostentation de beaucoup de leurs camarades. L'un de mes interviewés évoquait les week-ends d'intégration à 300 euros, avec une série d'activités coûteuses, et où il s'agit de mettre en scène l'argent dépensé.

Les écoles ne prennent pas suffisamment en compte les problèmes financiers des élèves. Rares sont celles accordant des exonérations (le plus souvent partielles) des frais de scolarité pour les boursiers – alors que c'est la norme dans les universités. Au quotidien, l'absence d'assistante

sociale, le manque de renseignements sur le montant précis des frais d'inscription viennent rappeler à ces étudiants d'origine populaire qu'ils sont entrés dans un autre univers social.

Vous évoquez aussi la difficulté des boursiers à se fondre dans le moule des écoles...

Ce qui est sûr, c'est que cela nécessite un travail d'adaptation. Il s'agit de faire le deuil de ce qui a constitué le support de leur trajectoire d'ascension sociale jusqu'alors, à savoir leur attachement au sérieux scolaire. Ces bons élèves doivent comprendre que les logiques sont plus professionnelles, relationnelles, et de moins en moins scolaires.

Les choix de stage, le type de séjour à l'étranger, les certifications (TOEIC, GMAT, etc.) comptent désormais davantage que les résultats académiques. Il ne suffit plus d'être un bon élève pour réussir en école de commerce. C'est un choc pour ces jeunes qui ont foi dans le mérite scolaire, qui leur a profité jusqu'ici. A cet égard, le choix de la finance comme spécialisation constitue pour ces étudiants une niche pour réinvestir le sérieux scolaire. En effet, de par son contenu mathématique, la finance leur apparaît plus solide que, par exemple, le marketing.

Comment l'engagement financier auprès d'une banque

influe-t-il sur l'orientation des jeunes boursiers ?

On constate une forme de rationalisation des aspirations professionnelles. Certains m'ont confié se sentir pris au piège du remboursement de leur prêt, et se sont orientés dans des secteurs rémunérateurs, comme la banque et la finance, plutôt que dans des secteurs plus risqués. Parfois à contrecœur.

D'autres ont eu envie de changer complètement de voie pour se libérer des mensualités. Un étudiant m'avait avoué qu'il regrettait de passer des entretiens d'embauche dans des banques pour des emplois qu'il aurait « *haïis dans d'autres circonstances* ». Lors de l'une de nos rencontres, il revenait d'un entretien et, enlevant sa veste de costume qu'il avait gardée sur lui jusqu'ici, il me montra avec fierté que sa chemise était déchirée au niveau des coudes. Une manière pour lui d'adresser un pied de nez dissimulé à ses potentiels employeurs, malgré l'épée de Damoclès du prêt à rembourser.

A contrario, celles et ceux n'ayant pas contracté de prêt disposent de marges de manœuvre plus amples. Si le prêt étudiant permet de régler une fois pour toutes la question des frais de scolarité, il constitue une vraie contrainte, à la sortie. ■

**PROPOS RECUEILLIS PAR
MARINE MILLER**